ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°395 | SEPTEMBRE 2019

www.gonfreville-l-orcher.fr

PAGE 15 LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE : MR FRAIZE

PAGE 05 ALAIN GAMPER, L'AMI FRANCO-ALLEMAND

Gonfreville l'Orcher

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 24 au 30 juin, la Ville s'associait à la Semaine du développement durable. Visites guidées (centre de retraitement, chaufferie bois, rucher municipal), ateliers écologiques, animations, cueillette de plantes sauvages, expositions, démonstrations… Il y avait de multiples façons de s'intéresser aux démarches environnementales de la collectivité et des partenaires (CU, CCAS, Agies, éco-citoyens). Des pistes pour agir au quotidien pour la survie de l'Homme et de son environnement.
Plus d'images sur la **page Facebook de la Ville.**

LES JEUDIS DE JUILLET

La Ville et ses partenaires (Agies, du grain à démoudre, association de partage mayvillaise) ont proposé deux jeudis animés. Le 11 juillet à Pablo-Picasso, le groupe Timbalala créé avec des adhérents de l'Agies a rythmé le barbecue participatif, proposé au city-stade. Le 18 juillet, les animations se sont déroulées promenade Nelson-Mandela dans le quartier du Chemin-Vert. Un atelier pochoir était programmé l'après-midi, puis le groupe jazz-afro-beat LosAnges a mis l'ambiance avec un série de tubes groovy des 70's.
Plus d'images sur la **page Facebook de la Ville.**

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Dimanche 14 juillet, en présence du député Jean-Paul Lecoq, le maire Alban Bruneau entouré de plusieurs élus du conseil municipal et de représentants d'associations d'anciens combattants ont commémoré l'anniversaire de la Prise de la Bastille. Le cortège est parti de l'esplanade de l'ECPC jusqu'au Monument aux Morts, escorté par la traditionnelle Batterie Fanfare de Gonfreville l'Orcher-Montivilliers.
Plus de photos sur la page **Facebook de la Ville.**

©Stéphane Tigharghar

UNE ATHLÈTE EN PRÉPARATION PHYSIQUE

L'athlète havraise Rougui Sow, spécialiste du saut en longueur, est venue s'entraîner pendant deux jours en juillet au sein du complexe Maurice-Baquet, en vue des Championnats de France d'athlétisme élite. Pour l'épauler dans ses préparations physiques et techniques, elle a choisi comme coach personnel Philippe Bégin, connu pour être professeur d'EPS au collège Gustave-Courbet, mais qui est également dirigeant au Stade Sottevillais et chargé du programme d'entraînement des adultes à l'ESMGO Athlétisme. Exercices de vitesse, de précision et de posture étaient au programme pour essayer de réitérer son record, un saut de 6m72, minima pour pouvoir être sélectionnée aux Championnats du monde.
Plus de photos sur la page **Facebook de la Ville.**

DES FRESQUES À ADMIRER

En juillet, dans le cadre de Ticket vacances, en partenariat avec l'association Peinture et Compagnie, des jeunes ont participé à la réalisation de plusieurs fresques. La première a été très appréciée sur l'abribus de la place du Vieux-Colombier. Dans des bulles colorées, des petits bonhommes phosphorescents y font une curieuse gymnastique. La seconde a embelli les abords de l'accueil jeunes de Gournay-en-Caux. Une dernière était programmée fin août sur l'ancienne boucherie du Hameau de Gournay-en-Caux.
Plus de photos sur la page **Facebook de la Ville.**

DR

CARTES POSTALES DE MAGLAND

La colonie *Les Ailes Blanches* à Magland était pleine de vie pendant l'été. Deux séjours de trois semaines étaient organisés pour les Gonfrevillais de 7 à 15 ans. En juillet, 93 enfants gonfrevillais étaient inscrits. Ils ont été rejoints par 22 enfants allemands de la ville jumelle de Teltow. En août, 80 jeunes gonfrevillais ont partagé leurs semaines de vacances avec 9 enfants sahraouis de la ville jumelle de J'Réfia.
Entre grands jeux, mini-campements, rallyes, accrobranche, canyoning, construction de cabanes, randonnées en montagne, baignades dans des lacs, veillées autour du feu… le programme était varié et chargé.
Retrouvez toutes les photos de l'été sur **http://vacancesgonfreville.free.fr/**

CONTACTEZ-NOUS
REDACTION-ACTUALITES@GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Réunion publique sur les aménagements du plateau de Turgauville, le 26 juin.

LES RENTRÉES GONFREVILLAISES

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, VICE-PRÉSIDENT DE LA CODAH

Après un été rythmé par les traditionnels jeudis de l'été et les séjours proposés aux jeunes, septembre vient sonner l'heure de la rentrée. Mais à Gonfreville l'Orcher, elle n'est pas nécessairement synonyme de sinistrose, comme en témoigne la 8ème édition de la Fête de la Ville qui permet à chacun de redémarrer dans la bonne humeur.
Quand on pense rentrée, on pense évidemment aux élèves qui ont repris le chemin de l'école. Mais elle sonne également la reprise des activités associatives. En la matière, Gonfreville l'Orcher possède un large panel accessible à tous avec ses 24 clubs sportifs et ses 83 associations qui participent à la vie de la cité. On ne redira jamais assez que les acteurs du monde associatif font la richesse de notre ville. Ils s'engagent bien souvent bénévolement, pour faire vivre la culture, le sport, les loisirs, la solidarité. Et je n'oublie pas les structures communales qui réouvrent leurs portes : école de danse, de musique, de couture, d'informatique et une nouvelle saison de spectacles qui démarre.
Mais la rentrée est également sociale. Education Nationale, Hôpital, Justice, nombreux sont les services publics à souffrir de la politique de libéralisation à marche forcée mise en place par le président Macron et son équipe. Il en va de même dans les transports puisque le gouvernement entend privatiser ADP, Aéroports de Paris, afin de satisfaire les intérêts des multinationales. Au-delà des aéroports parisiens, il s'agit du service public des transports, d'un bien qui nous est commun à tous. En le défendant, c'est une qualité de vie que nous défendons. C'est pourquoi la Ville a choisi d'accompagner les citoyens qui soutiennent la demande d'organisation d'un référendum sur le sujet(*).
Vous le voyez, à Gonfreville l'Orcher, il n'y a pas une rentrée, mais des rentrées. Qu'elle soit scolaire, associative, culturelle ou sociale, elle est l'occasion pour les citoyens de s'investir pour que le bien vivre ensemble soit une réalité.
Je rappelle enfin qu'à seulement deux heures de route, se tiendra également la fête de l'Humanité, les 13, 14 et 15 septembre prochains.
Je vous souhaite à tous une bonne rentrée et au plaisir de vous rencontrer à la Fête de la Ville.

(*)voir les modalités sur le site www.gonfreville-l-orcher.fr

PAGE 06

DR

MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 05 À 11

- Faisons décoller le référendum
- Le quartier Turgauville va s'agrandir

©Atelier LD - Expertise-urbaine

PAGE 07

DR

PAGE 11

PAGE 12

MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 17 À 19

- Opération Tranquillité séniors
- Une aide à la pratique sportive

PAGE 14

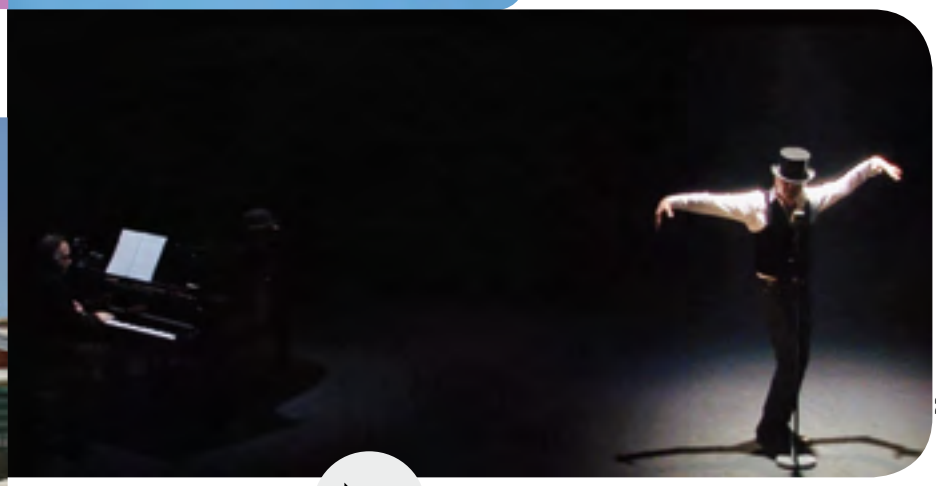

DR

PAGE 15

MA VIE EN VILLE

PAGES 20 À 23

- Les journées du patrimoine
- Chanson : Un soir avec Montand

Directeur de la publication **Alban Bruneau**
Rédacteurs en chef **Pascal Colé**
et **Stéphanie Pouteau-Debris**
Conception graphique **Sabine Turpin**
Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune, Romuald Malandain**, **Sylvestre Hautot** (Atelier d'Impression)
Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris**
et **Pascal Colé** (sauf mentions contraires)
Nombre d'exemplaires **5000**
Distribution **ESAT de l'Estuaire**
Numéro de Commission paritaire **41 770**
Rédaction, photographies, montage PAO et impression **Service Communication** (Pôle Population)
de la Ville de Gonfreville l'Orcher
Tél. **02 35 13 18 95** et **02 35 13 18 38**
Courriel **redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr**.

Photo de Une (©Boby) : Monsieur Fraize ouvre la saison culturelle le vendredi 27 septembre à l'ECPC

©Romi Gamper

FACE À FACE

ALAIN GAMPER
L'AMI FRANCO-ALLEMAND

RENDEZ-VOUS LE 21 SEPTEMBRE POUR FÊTER LES 20 ANS DU TRAITÉ DE JUMELAGE ENTRE LES DEUX COMMUNES (VOIR AUSSI PAGE 9)

Les villes de Gonfreville l'Orcher et de Teltow fêtent cette année les 20 ans du traité d'amitié qui unit les deux communes. Rencontre avec Alain Gamper, président fondateur du comité Teltow ohne Grenzen/Teltow sans frontières depuis 2002.

Alain Gamper est régulièrement présent à Gonfreville l'Orcher. Son bilinguisme fait de lui un interprète parfait mais aussi un excellent représentant de l'amitié franco-allemande. *"Je n'ai découvert la Normandie que par l'intermédiaire de Teltow,* explique-t-il. *J'ai grandi en France, mais pour notre famille installée à Saint-Etienne, la Normandie était trop loin. C'est seulement lorsque je me suis installé à Teltow en 1997 que j'ai eu l'occasion de venir à Gonfreville l'Orcher. J'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont fait apprendre l'allemand au lycée de Saint-Etienne, ville jumelle de Wuppertal. Dans le cadre de ce jumelage, j'ai passé plusieurs mois à travailler dans des entreprises allemandes. Après le bac, j'ai fait des études d'allemand. Quand j'ai dû faire mon service militaire, je me suis arrangé pour que cela se passe en terrain allemand. C'est à cette occasion que j'ai fait la connaissance d'une Berlinoise qui est devenue mon épouse il y a un peu plus de quarante ans. La famille franco-allemande étant fondée, j'ai décidé de rester en Allemagne. Les Français sont très appréciés par les Allemands. Les relations sont aussi cordiales et sincères qu'on peut le souhaiter. En revanche, il n'en est pas de même si l'on parle du monde du travail et de la politique. La société allemande est empreinte d'un esprit qui se dit libéral, mais qui ne fait que favoriser les individus les plus forts. Le soi-disant modèle allemand oublie volontiers les éléments les plus faibles en bordure du chemin. Alors que le mot "tolérance" semble retrouver une nouvelle puissance depuis une ou deux décennies, cela ne vaut pas pour celui de "solidarité". Pour un étranger, Français ou autre, ce n'est pas toujours facile d'être considéré comme un membre à part entière de la société."*

Le jumelage a généré de nombreux moments forts. *"Il est difficile de mettre l'un ou l'autre en avant. L'un de nos objectifs consiste à ouvrir les jumelages afin qu'ils ne restent pas seulement des échanges au niveau des communes. Nous considérons que la Culture de la Paix passe par un réseau de relations. C'est pourquoi j'ai été heureux d'organiser une visite de notre ville jumelle polonaise Zagan à laquelle participaient des délégations de Gonfreville, d'Ahlen et de Teltow. Cette rencontre de citoyens venant de quatre villes différentes fut un moment d'une rare intensité. Nous constatons avec joie que nous avons réussi au cours du temps à créer des relations entre des citoyens de Gonfreville, de Zagan ou de Ahlen alors que ce ne sont même pas des villes jumelées les unes aux autres."* Du fait du soutien gonfrevillais à la résistance sahraouie, les passerelles allemandes s'étendent jusqu'aux camps de réfugiés. *"Grâce à la campagne entreprise par le comité de jumelage de Gonfreville dans les années 1997-98, cette cause a rapidement séduit non seulement notre bureau, mais aussi le maire de Teltow, Thomas Schmidt, ainsi que les membres de Die Linke. Ensemble, nous avons obtenu le soutien aussi bien du conseil municipal (tous partis confondus) que du groupement des écoles et jardins d'enfants. C'est sur cette base que depuis de longues années sont reçus chaque été des groupes d'enfants sahraouis."* Le jumelage pluriel ne demande qu'à s'étendre dans tous les domaines. *"Les activités des comités de jumelage ont depuis toujours consisté à jouer un rôle de plaque tournante pour permettre à tous les citoyens et à toutes les institutions d'établir un premier contact. Au cours du temps, nous avons ainsi mis par exemple des tireurs, des footballeurs, des scolaires, des artistes… en relation les uns avec les autres. Les échanges entre l'ESAT de l'Estuaire et l'USE son homologue sont à mettre à ce compte. Nous, comités, aidons à établir le contact. La qualité des échanges qui s'instaurent ensuite est due à l'activité des participants. Notre rôle est de rester à l'écoute de nos concitoyens car ce sont eux qui nous livrent les idées concernant de possibles projets d'avenir."*

CONSEIL MUNICIPAL

FAISONS DÉCOLLER LE RÉFÉRENDUM

Lors de la séance du 1er juillet, le conseil municipal s'est engagé dans la consultation référendaire qui concerne Aéroports de Paris (ADP).

Un référendum d'initiative partagée (RIP) relatif à la privatisation d'ADP est en cours. Suite à la réforme constitutionnelle de 2008, il est possible qu'une proposition de loi cosignée par au moins un cinquième des parlementaires et au moins 10% du corps électoral soit soumise à référendum. 248 parlementaires se sont prononcés. Il faut désormais que 4,7 millions d'électeurs se mobilisent avant mars 2020. Pour soutenir le RIP, il suffit de se rendre sur le site referendum.interieur.gouv.fr en se munissant de sa carte d'électeur. Le site mis en ligne par le ministère de l'Intérieur n'étant pas toujours d'un abord facile, la Ville a mis en place des bornes d'accès à Internet à la mairie et dans les mairies annexes. Cinq agents agréés par la Préfecture aident le public dans la navigation et recueillent les formulaires papier. "*Les aéroports de Paris, ça peut paraître loin de nos préoccupations*, a expliqué Jean-Paul Lecoq, conseiller municipal. *Mais le sujet fondamental va au-delà d'ADP. Ce serait la première fois que des citoyens pourraient inscrire une question à l'ordre du jour du Parlement. Si ça arrive, ça veut dire que d'autres questions pourraient être ensuite posées. Là, il ne s'agit pas de voter pour quelqu'un. Ça peut intéresser même ceux qui ne votent pas. A un moment, le peuple peut dire : on n'est pas d'accord. On a une possibilité de participer à une décision, de reprendre notre pouvoir de citoyen.*"

DR

HOMMAGE À MARIE-LOUISE MEHL

La Ville a eu la tristesse d'apprendre le décès de Marie-Louise Melh, née Lecoq, le 7 juillet 2019, dans sa 98ème année. Epouse de Henri Mehl, militant du PCF et de la CGT, fondateur du CE de la CNMP (aujourd'hui Safran), élu municipal décédé le 8 septembre 2011 qui a un stade et un arrêt de bus à son nom à Mayville. Marie-Louise Mehl avait également été élue en 1959, en 1965 et en 1971 dans les équipes de Jacques Eberhard ainsi qu'en 1978 dans l'équipe de Marcel Le Mignot. Conseillère municipale, elle siégeait notamment dans les commissions des œuvres sociales et du logement et au bureau d'aides sociales. Ses cendres reposent dans le columbarium du cimetière de Gonfreville l'Orcher.

VENTE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Depuis la promulgation de la loi Elan, les demandes de ventes de logements sociaux sont en augmentation. Habitat 76 sollicite l'avis de la Ville pour la vente d'habitations dans divers quartiers. La municipalité a toujours souhaité encourager les solutions qui permettent de faciliter les parcours résidentiels des familles notamment à travers les autorisations de vente données aux offices HLM de manière limitée. En conséquence, le conseil municipal a émis un avis défavorable au plan de vente d'Habitat 76.

DES SANGLIERS EN SURNOMBRE

Suite aux nombreuses dégradations dues aux sangliers dans les domaines public et privé, la Ville va avoir recours aux services d'un garde chasse vacataire qui aura pour mission la régulation des hardes repérées durant l'été. Des battues administratives seront effectuées après le 16 septembre, date de l'ouverture de la chasse.

PROJET

LE QUARTIER DE TURGAUVILLE VA S'AGRANDIR

Le 26 juin, lors d'une réunion publique a été présenté aux habitants le plan guide des futurs aménagements du plateau de Turgauville.

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2012 prévoit la valorisation du plateau de Turgauville. La zone d'environ 82 hectares s'étend à l'est de la limite urbanisée de Gonfreville l'Orcher, à la frontière avec la commune de Gainneville, jusqu'à la vallée de la Pissotière-à-Madame et la route départementale 6015.

Dans son introduction, le maire Alban Bruneau a expliqué la nécessité de développer l'habitat à Gonfreville l'Orcher. "*Depuis plusieurs années, le budget de la Ville ne cesse de diminuer, en raison de la stagnation de la dotation de solidarité communautaire malgré l'inflation continue, et de la chute libre des dotations et participations de l'Etat (-26% entre 2017 et 2018). Chaque année, la Municipalité fait le choix de ne pas augmenter ses taxes pour ne pas peser sur le budget des habitants. Ainsi, si l'on souhaite conserver la qualité de vie à Gonfreville l'Orcher, on a besoin d'augmenter sa population. D'autant plus que 800 demandes de logements sont en souffrance, sans compter les habitants dont le type de logement ne correspond plus à leurs besoins.*"

©Atelier LD - Expertise-urbaine

Dans une première phase, le périmètre à aménager devrait être limité à 42 hectares, entre la rue de Turgauville et le Chemin de la Forge. "*Le but n'est pas d'urbaniser à tout va*, rassure le maire. *Nous commencerons par 300 à 400 logements d'ici 3-4 ans, puis nous reverrons à 10 ou 15 ans si cela est suffisant.*"

Un assistant à maîtrise d'ouvrage (groupement composé du bureau d'études Atelier LD, la société Expertise Urbaine et Vizéa) a mené une étude urbaine pré-opérationnelle, proposant trois scénarios. Le modèle retenu est à la fois urbain et paysager. Marion Cauvin et Cécile Martin, paysagistes et chefs de projets, ont dévoilé les grandes lignes du futur quartier, tenant compte des contraintes topographiques et des espaces naturels à préserver. Le plan guide prévoit une voirie principale transversale, sorte d'arrête centrale où les transports en commun pourraient circuler, puis des voies secondaires et tertiaires plus apaisées privilégiant les modes de transports doux (chemins piétonniers et pistes cyclables). Il s'agit aussi de préserver les clos masures existants et les bâtiments de ferme dans la mesure du possible et d'imposer aux constructeurs de respecter l'identité du Pays de Caux.

Les divers aménagements se feront aux plus près de la morphologie naturelle du terrain (courbes et pentes) afin de conserver l'ouverture sur la vallée de la Pissotière-à-Madame. La gestion des eaux de pluie a été prise en compte avec la création de bassins de rétention et de noues végétalisées (fossés recueillant les eaux de ruissellement). Le projet est très généreux en espaces verts publics (43% de la surface), promenades, parcs, chemins forestiers, espaces paysagers, chemin de ronde, parcours santé… La plantation d'arbres et de haies bocagères d'essences locales sera privilégiée afin de favoriser la biodiversité locale. "*Nous visons le label éco-quartier,*" souligne le premier magistrat.

Concernant l'habitat, le souhait est de varier les types de bâti. Le plan prévoit 14% de logements en petits collectifs, 37% de maisons individuelles type pavillon et 49% de maisons couplées, mixant logements locatifs, en accession à la propriété et en achat direct. "*La Municipalité sera vigilante pour que l'offre reste accessible financièrement, pour que les jeunes gonfrevillais puissent investir et que les aînés y trouvent leur compte.*" A noter que des problèmes de cavités souterraines présumées et localisées sur le PLU devraient contraindre fortement la construction.

Quant à la question des zones agricoles, le maire a annoncé que 12 hectares de terrain sur le secteur de Bévilliers venaient d'être labellisés pour développer l'agriculture biologique. "*La Municipalité travaille déjà à créer un espace de maraîchage bio avec verger géré par la Ville pour alimenter notre cuisine centrale en fruits et légumes.*"

Le projet des aménagements du plateau de Turgauville n'en est qu'au début. Des ateliers participatifs en petits groupes seront organisés au début de l'automne avec les habitants, les membres d'associations qui le souhaitent, afin de recueillir les avis et les attentes.

QUARTIER

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS À PABLO-PICASSO

Le 3 juillet, une réunion était proposée aux habitants du groupe Pablo-Picasso pour leur présenter le plan des futurs aménagements extérieurs.

A l'issue d'un travail de concertation avec les habitants, mené en 2016, par les architectes du collectif URBS !, un cahier de préconisations avait été remis à la municipalité en mai de la même année. D'autres réunions s'étaient ensuite tenues en décembre 2018 pour recueillir les avis sur les premières esquisses du projet. Ce 3 juillet, le plan d'aménagement définitif a été présenté par Gwenaëlle Ruellan, directrice de l'agence de paysagistes-concepteurs Topo, en présence du maire Alban Bruneau, de plusieurs élus et techniciens municipaux.

La rénovation porte sur quatre volets : voirie, parking, espaces verts et jeux. Parmi les grandes lignes du projet, on peut noter la création de cheminements piétonniers sécurisés autour du site avec l'installation de trois escaliers d'accès au quartier, la mise en place d'un plateau ralentisseur à l'entrée du parking, la création de deux voies d'accès pour les pompiers, la réorganisation du stationnement avec l'ajout de vingt places supplémentaires (soit 102 places au total dont 4 PMR). Trois points de collecte de déchets enterrés seront disposés face aux bâtiments A, B et C-D.

Le plateau haut sera dédié aux espaces ludiques, avec la création d'une première aire de jeux pour les jeunes enfants jusqu'à 6 ans, une deuxième pour les 3-14 ans, et d'un espace réservé aux adolescents avec une station sportive de gymnastique et musculation (street workout) et un city-stade entièrement rénové. Un talus de grimpes avec toboggan sera créé dans la pente amenant aux aires de jeux.

Un nouvel éclairage public ainsi que du nouveau mobilier urbain sont prévus : banquettes en béton, chaises en bois, bancs-tables, plateaux en bois sur la colline, corbeilles. Une terrasse surplombera également la route d'Orcher. Côté espaces-verts, des massifs seront plantés pour embellir les entrées des immeubles et des haies libres viendront complétées les arbres et les pelouses déjà existantes.

Les travaux d'aménagements sont programmés début 2020 et devraient durer environ dix mois. La maîtrise d'œuvre du projet est confiée à la société BET Bérim et à l'agence Topo. L'investissement s'élève à environ 1 100 000€ HT pour la Ville de Gonfreville l'Orcher dont 50 000€ sont financés par le bailleur Alcéane.

Voir le plan des aménagements sur le site : www.gonfreville-l-orcher.fr

JOBS D'ÉTÉ

DES SAISONNIERS EFFICACES

Entre juin et septembre, les services municipaux ont employé 97 étudiants en emploi saisonnier.

Imaginé par la municipalité pour donner un coup de pouce financier aux étudiants de la commune, le dispositif permet également aux jeunes de s'immerger dans des univers professionnels très variés. Des espaces verts à l'Ehpad, du courrier à Gd'O, de la propreté à la médiathèque, de la DRH au cabinet du maire... près de cent jeunes ont renforcé efficacement les équipes durant les congés d'été des agents.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

UNE AMITIÉ BILINGUE

A l'occasion du 21 septembre, Journée internationale de la Paix, les villes de Gonfreville l'Orcher et de Teltow fêtent les 20 ans de leur traité de jumelage.

C'est un anniversaire original qui se profile. Récemment, une équipe de l'Esat de l'Estuaire s'est rendue à Teltow pour préparer l'événement avec le soutien des deux villes. Thomas Schmidt et Siegfried Kluge, ancien et actuel maire de Teltow, sont attendus. Une délégation de l'USE a également répondu à l'invitation du conseil municipal et du comité de jumelage.
Le programme des rencontres commencera, à 14h30, par une visite de la Maison du patrimoine et des Cités provisoires. A 17h, une exposition associant des photos de Gonfreville l'Orcher prises par Teltow Ohne Grenzen et des œuvres de Raymond Gosselin, sculpteur local, sera présentée à l'ECPC. Une longue fresque réalisée par l'Esat et l'USE sera déployée et une nuée de nénuphars en papier fleurira dans le bassin du *Spatiolabe* de l'esplanade. La chorale Les Josettes rouges se produira à cette occasion pour interpréter des chansons pacifistes.

DR

SOLIDARITÉ

BIENVENUE AUX ENFANTS SAHRAOUIS

Le 26 juillet, en présence d'Oubi Bouchraya, représentant du Front Polisario, et de Jean-Paul Lecoq, député, Alban Bruneau, maire, a reçu en mairie des jeunes sahraouis.
Tous les ans, la Ville, le comité de jumelage et des familles reçoivent une dizaine d'enfants sahraouis. Dans le camp de réfugiés de J'Refia (ville jumelée avec Gonfreville l'Orcher exilée dans le désert algérien), les températures atteignent des niveaux insoutenables. Pour offrir un été plus serein aux enfants, les soigner, les divertir avec de nouveaux amis, des activités normandes et savoyardes leur étaient proposées. *"Si nous accueillons des enfants sahraouis depuis plus de 25 ans, c'est parce que nous sommes engagés dans un combat pour la reconnaissance des droits du peuple sahraoui"*, a précisé le maire.

©Gaël Pasquier

APPEL

POUR LE DÉSARMEMENT

PLUS D'INFOS SUR LE SITE D'ICAN FRANCE :
HTTP://ICANFRANCE.ORG/APPEL-AUX-MAIRES/

La Ville de Gonfreville l'Orcher, membre de l'association Maires pour la Paix, a signé l'appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires. Une initiative portée par Ican (Prix Nobel de la Paix 2017) qui proclame : *"Notre ville est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer."*

DR

CARNET

LES MARIAGES

Steeve Lestiboudois & Prescilia Vrel
le 15 juin

Jérémy Julou & Virginie Delahoulliere
le 29 juin

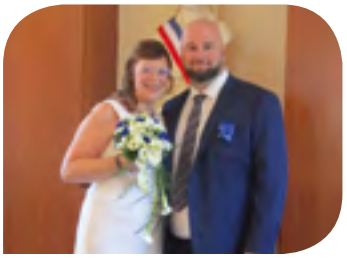
Grégory Gosset & Christel Perrelle
le 29 juin

Steve Levaray & Céline Hautot
le 6 juillet

Anthony Andrieu & Aurélie Hautot
le 6 juillet

Christian Herbelin & Su Dan
le 13 juillet

NOCES D'OR

Denis & Gisèle Le Bastard
le 22 juin

LES PARRAINAGES

Léna & Naël Lheureux
le 15 juin

Anna Lestiboudois
le 15 juin

Lyam Tocqueville
le 15 juin

Mya Sadi & Noan Baray
le 6 juillet

Louise Tessier
le 6 juillet

Maëlysse Levaray
le 6 juillet

Lynès Levaray
le 6 juillet

Télio Levaray
le 6 juillet

LES NAISSANCES

Apryl Colleville, 3 impasse Jacques-Brel, le 30 mai à Montivilliers • **Thyméo Basset**, 3 chemin Courte Côte, le 5 juin à Montivilliers • **Naël Faudemer**, 30 rue René-Cance, le 6 juin à Montivilliers • **Lucia Le Gall**, 24 avenue du Chemin Vert, le 6 juin à Montivilliers • **Lina Fogelgesang**, 4 rue de Turgauville, le 8 juin à Montivilliers • **Maïla Delagrèverie**, 3 allée Olympe-de-Gouges, le 11 juin au Havre • **Lahyna Quang**, 18 ter rue Maurice-Thorez, le 11 juin à Montivilliers • **Kendall Chicot**, 12 rue du 1er mai, le 17 juin à Montivilliers • **Anna Szela**, 6 rue Marcel-Cachin, le 22 juin à Montivilliers • **Louise Hatey**, 16 avenue Jacques-Eberhard, le 24 juin à Montivilliers • **Gamson Capo Chichi**, 6 rue de Teltow, le 30 juin à Montivilliers

LES DÉCÈS

Jean Labbé, 34 avenue Saint-Sauveur, le 2 juin, 84 ans. • **Marguerite Beuzeboc veuve Capelle**, Résidence du Clos-Fleuri, le 8 juin, 98 ans • **Serge Secondé**, 17 chemin du Chouquet, le 15 juin, 80 ans • **Keyssi Durieu**, 4 allée Victor-Hugo, le 16 juin, 3 ans • **Ginette Grammare veuve Maillard**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 13 juin, 88 ans • **Raymonde Déhais veuve Blondel**, 2 rue de la Lézarde, le 17 juin, 81 ans • **Philippe Le Baron**, 10 rue de Turgauville, le 28 juin, 69 ans • **Coraline Lefevre**, 152 cité Camus, le 10 juillet, 35 ans

PRÉVENTION

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS

RENDEZ-VOUS LUNDI 9 SEPTEMBRE À 14H30, SALLE DES FÊTES ARTHUR-FLEURY. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS GRATUITES AU 02 35 47 73 34.

Le CCAS et la Ville de Gonfreville l'Orcher organisent une réunion d'information le 9 septembre sur le thème des escroqueries à l'encontre du public senior.

Les aînés sont souvent la cible privilégiée de malfaiteurs via des visites à domicile, des appels téléphoniques, Internet ou des mails frauduleux. Une campagne de sensibilisation appelée Tranquillité Seniors est actuellement menée par le Ministère de l'intérieur, afin de communiquer sur les bons réflexes de la sécurité à adopter au quotidien. La réunion d'information du **lundi 9 septembre** sera animée par le service prévention de la Police nationale et le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic) du Havre.

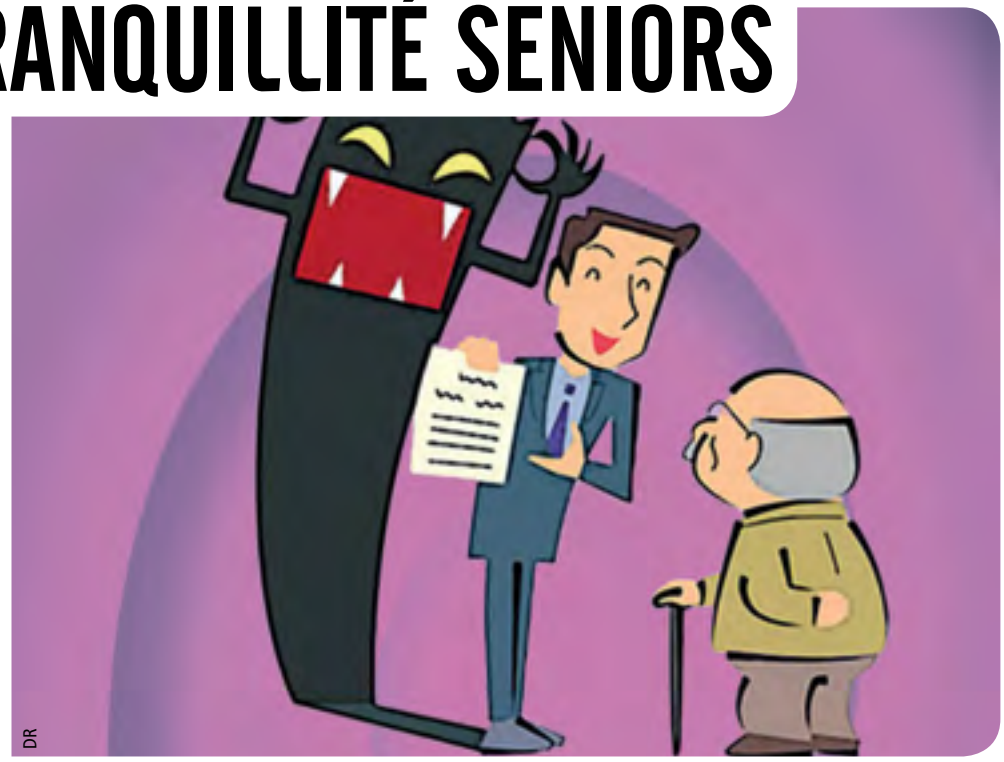

DR

TRI SÉLECTIF

RECYCLEZ LES TEXTILES

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a installé cinq bornes de collecte de textiles sur la commune. Elles sont situées cité Bassot (angle route de Saint-Martin), rue Maurice-Thorez (angle rue de Turgauville), avenue Charles-de-Gaulle (parking salle des fêtes), rue Marcel-Cachin (angle route d'Oudalle) et parking de la salle des fêtes Arthur-Fleury. Vous pouvez y déposer tous les vêtements en bon état ou non, le linge de maison et de toilette, les chaussures. N'y jetez aucune ordure ménagère. Cela souillerait l'ensemble du conteneur.

AIDE

BOURSES COMMUNALES DE RENTRÉE

A chaque rentrée scolaire, la municipalité de Gonfreville l'Orcher apporte une aide financière aux collégiens, lycéens et étudiants gonfrevillais.

• Si vous avez des enfants scolarisés au collège ou au lycée, vous pouvez prétendre à l'attribution d'une bourse d'études de 54€ par enfant scolarisé. Celle-ci est attribuée sous conditions de ressources. Pour l'instruction de votre dossier, vous devez vous rendre au Centre Communal d'Action Social (situé à l'hôtel de ville), jusqu'au **20 septembre inclus** pour établir votre quotient familial (liste des justificatifs disponible en mairie), et vous munir d'un certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire (avec une adresse gonfrevillaise). Infos au 02 35 13 18 22.

• Pour les étudiants gonfrevillais, une bourse d'études de 183€ est attribuée, sans condition de ressources. Pour en bénéficier, il faut se présenter à l'accueil de l'hôtel de ville, muni d'un certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur. La demande doit être déposée **entre le 30 septembre et le 22 novembre**. Infos au 02 35 13 18 00.

• Le conseil municipal du 1er juillet a adopté la création d'une aide aux élèves et étudiants sportifs de haut niveau ainsi qu'aux étudiants souhaitant faire un stage ou une partie de leurs études à l'étranger. Concernant cette dernière, la participation financière pourra aller jusqu'à 500€ maximum. Pour en bénéficier, les demandeurs (Gonfrevillais de moins de 26 ans) devront au préalable avoir sollicité les structures référentes sur l'aide au départ à l'étranger (Région Normandie, Programme Erasmus, service international de leur établissement). Seuls les étudiants ayant des frais d'hébergement pourront en être bénéficiaires. Après avoir rempli un dossier détaillant son projet, le demandeur passera devant une commission municipale, qui statuera sur le montant de l'aide accordée. Informations au 02 35 13 18 27.

RENTRÉE DES STRUCTURES

Les inscriptions dans les écoles municipales (Danses, Musiques, Informatique, Couture) ainsi qu'aux activités de l'Aglec se feront les **mardi 10 et mercredi 11 septembre** (de 9h à 19h) et le **jeudi 12 septembre** (de 9h à 12h) dans la salle de l'ECPC.
Retrouvez la nouvelle plaquette des structures culturelles sur le site **www.gonfreville-l-orcher.fr**

MÉDIATHÈQUE : FERMETURE POUR INVENTAIRE

Afin de réaliser son inventaire annuel, la médiathèque sera fermée au public du **mardi 3 au samedi 14 septembre**. La réouverture est prévue le **mardi 17 septembre** à 16h.
Retrouvez toutes les infos et les animations sur le portail **mediatheque.gonfreville-l-orcher.fr**

AIDE

UNE AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

PLUS D'INFOS AU 02 35 13 18 00

Le CCAS propose une aide financière (sans conditions de ressources) aux jeunes scolarisés du CP à la troisième pratiquant un sport.
Celle-ci est attribuée une fois par année scolaire et par enfant. Pour en bénéficier, il faut habiter Gonfreville l'Orcher, être âgé de 6 à 15 ans (scolarisation entre le CP et la 3ème), être inscrit dans un club sportif, une association ou un organisme affilié à une fédération sportive. L'aide apportée (de 10€, 20€ ou 30€ maximum) est variable selon le montant de la cotisation restant à charge de la famille, déduction faite d'autres aides financières (CAF, CE, Département). Celle-ci sera versée par virement bancaire sur présentation d'une facture acquittée.
Les documents à fournir sont le formulaire d'inscription disponible au CCAS (compléter par l'organisme sportif), un justificatif de domicile de moins de trois mois, le livret de famille, la notification CAF précisant le versement de l'allocation de la rentrée scolaire et un RIB. Les demandes sont à effectuer entre le **1er et 15 novembre** (saison démarrant en septembre) puis entre le **6 et 24 janvier** prochains (saison démarrant en janvier).

MÉMOIRE LOCALE

SOUVENIRS DE L'ÉCOLE DE MAYVILLE

VOUS POUVEZ AUSSI PARTICIPER À LA COLLECTE EN ALLANT SUR CE LIEN : HTTPS://BIT.LY/ECOLEMAYVILLE

Dans la perspective de la réouverture de l'école élémentaire Jacques-Eberhard, la Ville collecte des témoignages sur cette école plus que centenaire pour réaliser un ouvrage. Enseignants, personnels, élèves, parents d'élèves, intervenants divers, faîtes revivre vos souvenirs. Des questionnaires sont disponibles en mairie, dans les mairies annexes, au Clec et à la médiathèque. Glissez-les remplis avant le **30 novembre 2019** dans les urnes prévues à cet effet.

DISPOSITIF

ATOUTS NORMANDIE

INFOS SUR ATOUTS.NORMANDIE.FR

Atouts Normandie est le dispositif d'aides de la Région Normandie pour tous les jeunes de 15 à 25 ans résidant et/ou étudiant en Normandie. Atouts Normandie se décline en deux volets. Le volet "Formation" est accessible gratuitement aux jeunes lycéens et apprentis, sur simple création de compte. Il regroupe des avantages pour l'achat de livres scolaires, d'équipements professionnels et des aides pour le transport, l'hébergement et la restauration. Le volet "Loisirs" est accessible à tous les jeunes normands âgés de 15 à 25 ans sans condition de statut, suite à la création d'un compte et au paiement d'une adhésion de 10€. Ce pass' loisirs permet de bénéficier de réductions pour aller au cinéma, aux spectacles, pour pratiquer un sport, pour se former à l'animation et au secourisme, partir à l'étranger (avec Pass Monde) ou encore réaliser un projet seul ou en groupe. Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire dans un lieu relais du réseau partenaire, dont l'accueil du Point Information de Jeunesse de Gonfreville l'Orcher fait partie. PIJ : 2 rue Maurice-Thorez. Tel : 02 35 13 18 27.

CCAS

ANIMATIONS POUR LES RETRAITÉS

Les inscriptions pour les animations 2019-2020 (Semaine bleue, goûters, colis de Noël) se dérouleront le **9 septembre** (mairie annexe de Gournay de 9h à 12h), le **10 septembre** (résidence autonomie du Clos-Fleuri de 9h à12h et de 13h30 à 15h), le **12 septembre** (résidence autonomie de l'Estuaire 9h à 12h et de 13h30 à 15h). Conditions d'inscription : avoir 60 ans, être retraité et demeurer à Gonfreville l'Orcher. Pour les colis de Noël, il faut avoir 65 ans dans l'année.

SERVICE

ÉCRIVAIN PUBLIC

Le CCAS propose des permanences gratuites avec un écrivain public qui peut vous aider à remplir toutes sortes de correspondances et de dossiers. Prochain rendez-vous le **vendredi 6 septembre** (à la mairie de 13h30 à 16h)

RISQUES MAJEURS

DES PERMANENCES D'INFORMATION GRATUITES

PLUS D'INFORMATIONS AU 02 32 08 13 00
ET SUR CONTACT@INHARI.FR

La Société Inhari a été mandatée pour accompagner les riverains concernés par le Plan particulier des risques technologiques (PPRT). Des permanences gratuites se tiennent les **lundis 9 et 23 septembre** (9h30 à 12h30) et les **vendredis 6 et 20 septembre** (de 14h à 17h). Au mois d'août, les permanences sont suspendues.

REPERTOIRE

BON À SAVOIR

PÔLE D'INSERTION 02 77 00 54 27

du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h
7, rue Pierre-Glénisson

AGIES-CENTRE SOCIAL 02 35 45 44 75

lundi : 8h30/12h et 16h/17h30
du mardi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30
1bis, avenue Jacques-Eberhard

CONSEILS EN ARCHITECTURE

02 35 13 18 00

Permanences du CAUE dans les locaux des services Techniques, av. Jacques-Eberhard, le **jeudi 12 septembre**. Gratuit sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 35 13 18 00

Un conciliateur de justice reçoit, sur rendez-vous, en mairie, tous les vendredis du mois.

UFC-QUE CHOISIR

09 62 51 94 37 / 06 47 12 53 02

Permanence le 1er mercredi du mois, de 14h à 17h, au centre social Agies.

CENTRE DE RECYCLAGE CODAH

02 35 51 31 96

Les services du centre de recyclage sont accessibles aux particuliers du lundi au samedi (8h30/12h et 14h/18h).

COLLECTE D'ENCOMBRANTS USAGÉS

02 35 13 18 00 (INFOS + FORMULAIRE)

Prochaine collecte d'encombrants blancs et bruns (électro-ménagers, matériels informatiques, etc.) le **mercredi 25 septembre, de 13h15 à 16h45.**

CHÈQUES D'ACCOMPAGNEMENT

La distribution des chèques d'accompagnement personnalisé va s'effectuer le **26 septembre** à l'hôtel de ville et à la mairie annexe de Mayville et le **27 septembre** à la mairie annexe de Gournay-en-Caux.

VIVRE HEUREUX SANS ALCOOL

02 35 13 92 88 / 06 27 58 78 01

Permanence le mercredi, de 17h à 19h, salle Erkonwald.

CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DU CENTRE 02 35 13 18 00 24h/24

du lundi au vendredi : 8h/12h30 et 13h30/16h30
(à partir de 10h, les 1ers mardis de chaque mois)
CCAS : en septembre, le Centre communal d'action sociale assure la mise à jour des dossiers du lundi au vendredi, de 8h à 12h. Les autres démarches peuvent être effectuées le lundi, mardi, mercredi et vendredi (accueil social, vente de titres de transport, rendez-vous retraités…) de 13h30 à 16h. Le service Logement accueille toute la journée tous les jours, sauf le jeudi après-midi.

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi et jeudi : 9h/11h45 et 13h30/15h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY-EN-CAUX 02 35 13 16 83

lundi et vendredi : 9h/11h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 18 00

du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

TÉLÉFORMULAIRES

Démarches administratives sur le site **de la ville** (rubrique e-mairie).

SERVICE D'ASTREINTE 02 35 13 18 00

24h/24

CARTE VILLE 02 35 13 18 68

lundi et mercredi :
8h30/12h et 13h30/16h30
vendredi : 8h30/12h
Vous pouvez également déposer vos chèques aux accueils (Mairie et Services Techniques). Un terminal carte bancaire est aussi disponible devant la mairie 24h/24h.

CARTE DE BUS

En vente à l'accueil du Pôle Éducation (2, rue M-Thorez) du 25 au 5 de chaque mois.

LOGEMENT JEUNES 02 35 13 18 27

Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76) vous accueille au Pôle Éducation (2, rue M. Thorez) les lundis de 14h à 17h.

POINT INFO JEUNESSE 02 35 13 18 27

Le PIJ vous accueille sans RDV pour toute recherche d'informations. Point multimédia gratuit.

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE

02 35 13 18 27 (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)
Propose aux jeunes (16/25 ans) en recherche d'emploi et de formation, un suivi social et professionnel.

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire
Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1er adjoint au Maire
Personnel communal, Finances, Sécurité publique, Prévention de la délinquance

MICHEL GARCIA, 2ème adjoint au Maire
Patrimoine, Cadre de vie, Urbanisme, Commerces

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 3ème adjointe au Maire
Solidarités, CCAS, Logement, Politique de la Ville, Monnaie locale

SANDRA HAUCHECORNE, 4ème adjointe au Maire
Culture, Espace mémoire

FABIENNE DUBOSQ, 5ème adjointe au Maire
Environnement, Risques majeurs

THIERRY ROLLAND, 6ème adjoint au Maire
Sport, Enfance, jeunesse, loisirs, Projet Educatif Global

ALINE BEKHEDDA, 7ème adjointe au Maire
Démocratie, Vie des quartiers, Vie associative

FABRICE PIMOR, 8ème adjoint au Maire
Communication, Nouvelles technologies, Mairie numérique, Initiatives éco-responsables

CÉDRIC PELLETIER, Conseiller municipal délégué
Accessibilité

MARIE NGUYEN, Conseillère municipale déléguée
Affaires scolaires, Education à la santé

SANDRINE FONTAINE, Conseillère municipale déléguée
Relations internationales, Culture de Paix

JULIA RUSSO, Conseillère municipale déléguée
Petite enfance

GÉRARD LEGOUT, Conseiller municipal délégué
Etat civil, Elections, Fêtes et manifestations, Anciens combattants, Transports, Signalisation et sécurité routière, Commission de sécurité

BÉATRICE LELLIG, Conseillère municipale déléguée
Animation et Vacances des personnes âgées

PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCE DE L'ESTUAIRE 02 35 47 73 34
RÉSIDENCE DU CLOS FLEURI 02 35 47 52 57
EHPAD *LES CHARMETTES* 02 32 85 36 00

INFOS SOCIALES

ASSISTANTES SOCIALES

Centre social 02 35 47 77 88
Mmes Laplace, Sampic et Douchain : sur RDV
Carsat 02 32 74 07 86
Mme Leclère : 1er et 3ème vendredi du mois

PMI 02 35 47 49 04

Centre social : mardi après-midi (sur RDV)

FESTIVITÉS

LA FÊTE DE LA VILLE

07 & 08 SEPT.

PLUS D'INFOS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

Retrouvez tout le week-end une cinquantaine de stands associatifs et sportifs, le stand de la Ville ainsi que l'espace Enfance/Jeunesse. Des animations ludiques, des déambulations perchées des Jungle sisters et des démonstrations sportives et de danses sont au programme.

DR

FÊTE

FEU D'ARTIFICE DE LA LIBÉRATION

07 ▶ 22H30

PROMENADE NELSON MANDELA

La municipalité offre un feu d'artifice qui sera précédé d'une retraite aux flambeaux (départ à 22h du complexe sportif Maurice-Baquet). Un bal populaire suivra dès 23h à l'entrée du complexe sportif.

COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION

08 ▶ 11H

MONUMENT AUX MORTS

La cérémonie officielle débutera à 10h30 sur la tombe des soldats britanniques dans le cimetière du hameau de Gournay-en-Caux. La municipalité et les associations d'anciens combattants se retrouveront devant le monument aux Morts du centre à 11h.

BONNES AFFAIRES

VIDE-GRENIERS

08 ▶ 8H/18H

COMPLEXE MAURICE-BAQUET

Dans le cadre de la fête de la Ville, l'association Jacques-Duclos organise un grand vide-greniers autour du terrain de football Arthur-Fleury.

SPORT

LE TRAIL DE LA POINTE DE CAUX

08 ▶ 9H

PLUS D'INFOS SUR WWW.LBGONFREVILLAISE.COM

La Boussole gonfrevillaise propose sa 13ème édition (la dernière dans cette formule). Au choix, partez pour un 50km, un 20km ou un relais de trois coureurs (13,17 et 20km).

PATRIMOINE

DES JOURNÉES DE DÉCOUVERTE

21 ▶ 22

A l'occasion des journées du patrimoine, visitez les coulisses de Gd'O, de l'ECPC et la Maison des cités provisoires.

• 21 septembre, de 13h30 à 17h30, **visite de la partie technique du complexe nautique Gd'O** inauguré en 2007 et géré par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Animation réservée au plus de 16 ans pour des raisons de sécurité. Rendez-vous au 7 de la rue des Sports.
Gratuit sur inscription au 02 77 61 10 10.

• 21 septembre, de 14h à 17h, **visite des coulisses de la salle de spectacle de l'ECPC**. Un lieu rénové en 2011 où se jouent près de 25 spectacles par an. Rendez-vous sur l'esplanade.
Gratuit sur inscription au 02 35 13 16 60.

• 21-22 septembre, de 13h30 à 17h, **visite de la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires**. Inaugurés en mai 2019, deux baraquements évoquent la présence des troupes américaines après guerre et la vie des habitants dans les ex-camps cigarettes. Rendez-vous 2A rue du 8 Mai 1945.
Gratuit sur inscription au 02 35 13 16 60.

HISTOIRE

LE JAZZ, MUSIQUE LIBÉRATRICE

25 ▶ 18H

SALLE DES FÊTES DE MAYVILLE • ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES • INFOS AU 02 35 13 16 67

Le service Culturel et les Amis du musée d'Harfleur s'associent pour une plongée dans l'histoire du jazz.

Le rendez-vous va ouvrir avec une causerie de Gérard Régnier, batteur de jazz, auteur de *Mon exode de 1940*, de *Jazz au Havre & Caux* et de *Jazz et société sous l'Occupation*. *"Le jazz fut-il une forme de résistance en 39-45 ?"* sera le fil rouge de l'intervention. Le groupe Blue Clouds Trio rendra ensuite hommage à Django Reinhardt et à Stéphane Grappelli, pionniers du jazz français et fondateurs du Hot Club de France en 1934.

©Sibé

SAISON 2019/2020

MONSIEUR FRAIZE A LA PÊCHE

À L'ECPC - ENTRÉE LIBRE
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES
RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 54

27 ▶ 20H30

©Boby

On ne change pas une formule qui gagne. Comme tous les ans, la saison culturelle municipale ouvre dans la bonne humeur. Cette fois, c'est Monsieur Fraize, son vrai nom, qui ouvre le bal avec un spectacle pas déroutant mais presque. De nombreuses fois primé dans des festivals (Tournon, Villeurbanne, Dinard, Cavaillon, Antibes, Strasbourg, Chambéry…), l'humoriste s'est fait connaître dans l'émission *On n'demande qu'à en rire* sur France 2. Volontiers silencieux sur scène, il attire le rire par l'absurde des situations et le comique de répétition. Une gestuelle infantile caractérise ce personnage timide et naïf vêtu d'un polo rouge et d'un jean trop court. En dehors de l'Européen, on l'a vu dans les films *Au poste !* de Quentin Dupieux et *Le Mystère Henri Pick* de Rémi Besançon.

DR

06 OCT. ▶ 17H

CHANSON

UN SOIR AVEC MONTAND

À L'ECPC

Dans le cadre de la semaine bleue, Pierre Cassignard nous emmène dans l'univers d'Yves Montand.

Depuis l'adolescence, Pierre Cassignard rêvait d'être Yves Montand après avoir vu, en 1981, l'artiste sur la scène de l'Olympia. Quelques décennies plus tard, le comédien chanteur endosse le costume chic de son idole. Chant, claquettes, chapeau, canne, rien ne manque comme au temps du music-hall.
En 22 chansons qui font revivre des chansons scénarisées au millimètre, nul doute que vous craquerez en réentendant les mélodies gravées dans le vinyle.

SANTÉ

LA DÉPRESSION EN QUESTIONS

10 ▶ 14H

PÔLE SANTÉ • GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 02 35 13 18 54

La Ville propose au sein de l'espace de prévention un temps d'échange avec une psychologue sur les sujets de la dépression et du suicide.

EH!CHANGE

MARCHE DANS LA VILLE

12 ▶ 13H30/16H

DÉPART MAIRIE À 13H30
OUVERT À TOUS SUR INSCRIPTIONS AU 02 35 13 18 57

Dans le cadre de ses animations *Eh ! Change*, le CCAS propose une marche sur le thème du repérage et de la cueillette des baies pour l'hiver.

SANTÉ

LA SANTÉ DES YEUX

19 ▶ 9H

PÔLE SANTÉ • GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 02 35 13 18 54

Le café de la Santé proposé par l'atelier santé ville de la communauté urbaine aura pour thème "La santé des yeux".

EH!CHANGE

APRÈS-MIDI LUDIQUE

19 ▶ 14H/16H

LUDOTHÈQUE • SUR INSCRIPTIONS AU 02 35 13 18 57

Dans le cadre de ses animations *Eh ! Change*, le CCAS propose une séance de découverte de jeux de société en extérieur.

SANTÉ

ATELIER ÉCO-NATUREL

26 ▶ 9H

PÔLE SANTÉ • GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 02 35 13 18 54

Les ateliers pour confectionner ses produits d'entretien et de soins écologiques et économiques reprennent.

CIN'EXCEPTION

TIM BURTON

27 ▶ 20H

MÉDIATHÈQUE
ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 38

Présentés par Laurent Cuillier, journaliste, cinq films de Tim Burton seront présentés *(Beetlejuice, L'Etrange Noël de Mr Jack, Les Noces funèbres, Alice au pays des merveilles, Miss Peregrine et les enfants particuliers)*. Prochaines séances les 4, 11, 18 et 25 octobre.

SANTÉ

JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS

30 ▶ 14H

PÔLE SANTÉ • GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 02 35 13 18 54

La Ville propose au sein de l'espace de prévention un temps d'échange avec l'association des sourds du Havre avec une initiation au langage des signes.

SANTÉ-ÉDUCATION

UNE ÉTOILE POUR LE DROIT À LA DIFFÉRENCE

Depuis 2018, l'association Etoile filante milite pour la création d'une Unité médico-inclusive scolaire (UMIS) destinée aux enfants en situation de handicap mental. La municipalité soutient cette classe alternative qui pourrait naître un jour dans les locaux d'une école gonfrevillaise.

CONTACT : 06 18 53 67 94
PAGE FACEBOOK ASSOCIATION ETOILE FILANTE
OU PAR MAIL : ASSOCIATION-ETOILE-FILANTE@HOTMAIL.COM

L'Etoile filante organise un loto le 20 septembre dans la salle des fêtes Arthur-Fleury.

UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

"L'idée de créer notre association a muri quand on nous a parlé du risque de déscolarisation de notre fils Iliam si nous n'acceptions pas son entrée en Institut médico-éducatif (IME), explique Mansour Boukerrouche vice-président. *C'était la claque. Nous sommes opposés à cette idée. La loi de 2013 qui doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction n'est pas appliquée. Rien n'est prévu entre les classes Ulis et l'IME. Une structure intermédiaire permettrait aux parents d'avoir une activité professionnelle normale. La gestion du handicap est compliquée. Ça renforce ou ça détruit. Les études montrent que beaucoup de couples se séparent. L'un des parents, souvent la mère malheureusement, doit parfois quitter son travail pour s'occuper à temps plein de l'enfant. Le projet UMIS que nous avons monté a reçu le soutien de Pascal Martin* (président du Département), *d'Agnès Firmin-Lebodo* (députée de Seine-Maritime), *de Jean-Paul Lecoq* (député de Seine-Maritime), *d'Alban Bruneau* (maire de Gonfreville l'Orcher), *élus de sensibilités différentes, mais sans résultat."*

UN PROJET GÉNIAL, MAIS…

"Trente-deux personnes bénévoles compétentes travaillent sur notre projet. Bertille Picaud, pédiatre, est la présidente de l'association. La présidente d'honneur est Caroline Chamond, chirurgien pédiatrique. L'un des vice-présidents est Pedro de Santos, vice-président de l'Université. Moi, j'ai participé au groupe de travail "Ensemble pour une école inclusive" dans le cadre de la concertation lancée par les ministères de l'Education et de la Santé fin 2018. Nous savons de quoi nous parlons. L'Agence régionale de santé (ARS) trouve notre projet génial à condition que l'on se marie avec un IME. Ce que nous refusons. Nous ne rentrons pas dans les cases administratives et nous refusons d'être verrouillés. La rentrée approche et, par manque de volonté et d'AESH, beaucoup d'enfants risquent d'être déscolarisés dans l'agglomération."

UNE CLASSE TRÈS ATTENDUE

"Tout est là pour ouvrir une classe dédiée à une éducation adaptée. Nous avons les enfants, les professionnels (enseignant et éducateur spécialisés, orthophoniste, AVS, psychomotricienne, ergothérapeute), une classe libre dans une école et une commune qui est formidable. Mais les pouvoirs publics ne veulent pas avancer… Cette classe pourrait accueillir six enfants de 6 à 11 ans sur un emploi du temps alternant apprentissages, art thérapie, temps ludiques… Nous faisons un travail de fourmi pour nous faire entendre. Nous défendons les causes perdues, mais si tout le monde s'y met nous y arriverons. Il faut créer des réseaux d'entraide juste pour faire ce que l'Etat devrait faire. Nous avons besoin d'un élan citoyen pour enfoncer le clou. Si des familles rencontrent des problèmes de scolarisation avec leurs enfants, qu'elles nous contactent."

L'association utilise de nombreuses occasions pour se faire connaître et se financer. (En juillet, elle a reçu le soutien de la fondation d'une chaine de supermarchés.) De nombreux commerçants (dont le snack Brother's) mettent des tirelires d'Etoile filante sur leur comptoir. Le 20 septembre, vous êtes invités à participer à un loto salle Arthur-Fleury.